

Le point de vue de quelques acteurs majeurs de l'économie et l'emploi

(AG UPE66 du 7/7/2016)

Lors de l'Assemblée Générale de l'UPE66 du 7 juillet 2016 (*), les différents intervenants, représentants des secteurs économiques importants du département (3) nous ont fait part quelques initiatives et/ou projets porteurs qui ont été menés ou sont en cours. Leurs points de vue sont repris sommairement ici.

2.1 Serge Pallares: Economie du Littoral

A l'échéance des 20 prochaines années, le secteur maritime et fluvial du territoire va connaître un développement fort:

- modernisation des ports de plaisance: lancement par la grande Région du plan littoral 21. On sait que 324 millions d'euros vont devoir être investis dans les 40 ports de plaisance de LR + 30 M€ pour le dragage pour
 - réhabilitation des 80 haltes fluviales,
 - moderniser des stations littorales issues de la mission Racine ou qui se sont développés en satellite de cette mission
 - rénover et mettre en adéquation les hébergements avec la demande touristique actuelle
- Energies renouvelables: des opportunités importantes vont s'ouvrir dans l'hydro-éolien, l'éolien offshore et la création de fermes éoliennes offshore
- Perspectives: dépollution des matériaux de sédiment portuaires, c'est projet réaliste : doter le département d'un centre de traitement des sédiments portuaires. Aujourd'hui, ces matériaux doivent être traités dans le centre de la Seyne-sur-Mer, ce qui multiplie les coûts de dépollution par 10 du fait du transport.

Ces perspectives représentent des opportunités "à saisir" pour les entreprises du département, si elles ne se laissent pas doubler par les grands groupes lorsque les appels d'offres paraîtront (à l'échéance 5/10 ans).

Elles doivent se donner les moyens d'assurer les chantiers maritimes, qui nécessitent une spécificité particulière + une formation du personnel, ce qui va prendre du temps. Elles doivent donc s'y mettre dès à présent en se regroupant si besoin (GIE?). A l'heure actuelle, les porteurs de projets des ports de Sainte-Marie, Barcarès et Banyuls ont finalisé leurs projets. Aux entreprises d'en prendre connaissance et de se positionner.

2.2. Jean-Christophe Baroin: Energie / Energies renouvelables

Le territoire dispose de tous les atouts pour pouvoir développer les différentes formes d'énergies (mer, soleil, vent, eau, terre, bois, déchets, ressource en eaux chaudes thermales...). EDF y compte 9 filiales dont certaines spécialisées dans les énergies renouvelables (éolien/parc éolien catalan = 96 MgW, soit la consommation d'une ville de 120 000 habitants ou de la moitié du département..., solaire/photovoltaïque, optimisation du bâti...).

Plusieurs projets (parc régional des PO, Pays Pyrénées-Méditerranée, agglomération de Perpignan et ville de Perpignan) ont touché des subventions conséquentes (500 000 à 1 million d'euros) pour faire du département un territoire à énergie positive (= produire plus d'énergie qu'on en consomme).

Ce contexte laisse un champ important aux entreprises pour travailler, dans deux directions en particulier :

- Trouver les moyens de produire d'autres énergies. Le problème actuellement est celui de la baisse des prix de rachat des énergies renouvelables → on s'oriente aujourd'hui vers l'autoconsommation.
- Optimiser le bâti (isolation).

Dans un cas comme dans l'autre, les projets doivent s'inscrire dans une optique stratégique et une organisation structurée, impliquant les organismes de soutien à ce type de projets (Etat, Région, Ademe...). Si elles sont soutenues par ces structures, les entreprises pourront développer de belles actions.

D'ici 5 ans par ailleurs, le secteur devrait bénéficier des start up qui vont s'imposer sur le marché de l'énergie sur des créneaux tels que le stockage des énergies ou encore, grâce à la palette des outils numériques, le pilotage et la maîtrise des consommations d'énergie. Le but étant qu'à terme, on arrive à produire des énergies renouvelables moins chères, dont le coût serait proche de celui des énergies classiques, pour rentabiliser les projets sans avoir besoin de subventions.

Le secteur de l'amélioration du bâti est lui aussi insuffisamment structuré. Il nécessite la mise en place de vraies aides (prêts à taux 0, défiscalisation...) pour inciter la population locale (peu de moyens pour beaucoup) à entreprendre des travaux.

Le secteur devrait en outre être « boosté » par l'ouverture, à la rentrée, de la première école d'ingénieur (rattachée au réseau INSA) spécialisée dans les énergies renouvelables de France.

Point positif: la nouvelle Région a affiché son souhait de devenir la première région européenne à énergie positive.

2.3. Fabrice Lorente: Université

Depuis quelques années l'UPVD (Université de Perpignan Vois Domitia) a choisi de s'ouvrir sur son environnement économique et engagé de nombreuses actions en ce sens, se concrétisant notamment par :

- la Direction de la Valorisation de la Recherche
- la création d'un incubateur d'entreprises, marquant la volonté réelle de booster l'entrepreneuriat
- le tout nouveau diplôme d'ingénieur en énergies renouvelable reconnu au niveau mondial
- l'ouverture du Groupement européen de coopération territoriale (GECP) aux universités (alors qu'il était réservé auparavant aux collectivités). On est désormais, en matière de formation, sur du partenariat, non plus sur du marché concurrentiel.

- des liens privilégiés avec l'UPE66 (présences réciproques aux Conseils d'Administration, présidences IUT, IAE, collaborations sur nombreuses actions)
- etc.

Cet axe stratégique reste parmi les orientations prioritaires de l'UPVD qui souhaite dynamiser encore les relations entre enseignants, chercheurs, et les entreprises du territoire, pour en valoriser les compétences et savoirs notamment les PME/PMI et les TPE.

2.4 Nicolas Peypoch: Tourisme

Depuis 2014, les pouvoirs publics ont intégré le problème de l'inefficience du tourisme français, appelé également « paradoxe du tourisme » français, dont les PO sont une illustration concrète : la France est n° 1 en termes de fréquentation touristique, mais en 4^e position du point de vue des recettes générées par les touristes.

Des axes stratégiques ont été définis :

- Monter en gamme, mais sur des formules et produits innovants, de niche. Les personnes à fort pouvoir d'achat sont prêtes à dépenser leur argent payer mais pour des produits ou formules spécifiques, qui n'existent pas ailleurs (expérience originale).
- Allonger la saison touristique (hors saison et sur tout le territoire, pas seulement le littoral), avec ce type de produits
- Améliorer l'accueil et le marketing touristique
- Développer la formation des acteurs du tourisme et rapprocher cette formation des entreprises (besoin, activité, gestion) : l'IAE de Perpignan vient d'obtenir du conseil de perfectionnement de Montpellier la validation de l'alternance pour deux de ses masters tourisme : le master GP2T (Gestion des patrimoines et territoires touristiques) et le master THI (Tourisme et hôtellerie internationale). Il faut maintenant que les entreprises acceptent de prendre les étudiants de ces cursus en apprentissage. Autre évolution en matière de formation touristique : la transformation du DU Manager d'hôtellerie de plein air, soit un diplôme d'Etat.
- Inciter les partenaires du tourisme à travailler et agir ensemble, en synergie.

2.5 Henri Ribes: Logistique fruits et légumes

Grand Saint-Charles se décompose en deux entités :

- Saint-Charles international (partie import + mise en marché, structure créée en 1970)
- Saint-Charles export (plateforme logistique transport créée en 2007)

L'ensemble traite annuellement 1,620 million d'euros de fruits et légumes provenant principalement de l'Espagne et du Maroc.

Plus sujette aux aléas du temps (climat) que de la conjoncture et bien que celle-ci ne soit pas particulièrement au beau fixe en ce moment, cette activité n'est pas pénalisée économiquement. Même si ses acteurs ont assisté cette année au recul du marché français

et à la création par les entreprises françaises de succursales à l'étranger pour pouvoir se développer. Le problème des charges et du coût du travail en France frappe ce secteur de plein fouet.

Ce marché est-il reproductible et adaptable à d'autres secteurs ? Pas forcément. Tel qu'il est organisé, il ne peut l'être qu'à des marchés vivants, peut-être au marché des fleurs, mais le modèle ne saurait convenir en l'état à tous les secteurs.

2.6 Bruno Vila: Agriculture

Le secteur agricole se présente, dans les PO, sous un aspect paradoxal :

- d'un côté, il bénéficie de tous les atouts pour se développer : climat, eau, bonne logistique pour expédier les produits
- de l'autre, il est en déclin : 200 à 300 producteurs agricoles s'arrêtent tous les ans. En 20 ans, le nombre d'agriculteurs a été divisé par cinq. Certes, les exploitations se sont agrandies, mais elles peinent à maintenir un revenu minimum.

Le secteur souffre – en France en général, mais dans le département tout particulièrement – de son manque de compétitivité face à la concurrence de l'Europe et du Maghreb (coût main d'œuvre en France = 12,50 €/h, contre 7 €/h en Espagne, 6 €/h en Allemagne et 7 €/h la journée au Maroc).

Autre frein au développement du secteur : la surréglementation française, toujours au-delà des contraintes des autres pays européens.

Localement, les projets de développement des agriculteurs se heurtent à un problème d'accès au foncier. Il existe, dans le département, des terrains agricoles libres, mais leurs propriétaires préfèrent les garder dans l'espoir qu'ils deviennent constructibles, plutôt que les vendre ou les louer à des agriculteurs (terrain agricole = 10 000 € / ha ; terrain constructible = 300 000 €). Aujourd'hui, accèdent aux terrains agricoles (souvent de petites surfaces) : les gens du voyage et les porteurs de projets de loisirs (chevaux, jardin...) qui acceptent de les payer 2 à 5 fois le prix d'un terrain agricole.

Se pose également un problème de superficie des exploitations (parcelle moyenne = 4500 m² alors qu'il faut 30 ha pour faire une exploitation).

S'y ajoute un problème d'accès à l'eau. Aujourd'hui, la réglementation restreint toute création de nouveaux forages. Lorsqu'il a été décidé de privilégier l'eau potable, aucune autre solution n'a été déployée (nouvelles retenues qui régulent les crues et constituent des réserves utiles l'été). Aucune vision, aucune anticipation à long terme contrairement à d'autres régions. Le développement économique n'est pas la priorité des politiques du département.

Ceci conduit certains agriculteurs à aller développer leurs projets ailleurs. Exemple : Bruno Vila et son frère, ont lancé il y a dix ans le projet d'exploitation de 30 ha de serres, créant 300 emplois, récupérant la chaleur de l'incinérateur de Calce. Devant les blocages multiples (tant par l'agglomération Perpignan Méditerranée que par le conseil départemental) ils ont ainsi choisi, par dépit, d'investir de (re)localiser ce projet dans les Landes, alors qu'ils n'ont aucune attache là-bas. Ils

"Il va falloir qu'à un moment donné, tout le monde rame dans le même sens. Des clivages, il y en a partout, mais ailleurs, ils ne bloquent pas tout. Lorsque des enjeux se présentent, les

politiques savent travailler ensemble comme en Aquitaine où le maire de Bordeaux est de droite et le président de Région de gauche), dans les PO non.

Les facteurs clé du développement sont connus :

- simplification administrative de l'activité agricole
- mesures fiscales préventives pour que les exploitations soient moins pénalisées plutôt que demander des aides curatives en cas de mauvaises saisons
- une politique foncière des collectivités qui garantit la préservation des surfaces agricoles

2.7 Fabrice Rieu: Viticulture

Le secteur du vin survit avec des vins du Roussillon de qualité et d'une grande diversité. Mais la situation est difficile et les perspectives de développement ne se profilent pas vraiment.

Freins :

- la bureaucratie (on va en mourir...)
- les transports → les PO sont loin de tout, ce qui rend le transport de marchandises et des personnes coûteux (672 € le billet Perpignan-Paris).

La difficulté à communiquer, tant les vins sont divers. Le problème de communication va en outre s'aggraver du fait du nom de la nouvelle Région, d'autant que cette année, le CIVR a prévu d'investir 5 millions d'euros dans la communication sur les vins du Roussillon.

(*) Assemblée générale de l'UPE 66 du 5 juillet 2016 , Palais des Congrès de Perpignan

14h30 : Assemblée générale

15h30 : Générations YZ, l'économie à réinventer

Propos introductifs :	Eric DONNADIEU, Cabinets Avocats Raynaud et associés
Témoignages:	Jean-Brice ARNAUD, Sté,Fanon Justin FROLI, Sté Century 21 Julien MARTIN, Sté Odesys Sébastien COCAUD, Sté Emmaluc Anthony CIRAVOLO, Sté Moov'66

17h00 : Perspectives économiques du département à cinq ans

Propos introductifs :	Alexis MELIDONIS, Président UPE66
Témoignages:	Université UPVD : Fabrice LORENTE, Président
Logistique :	Henri Ribes, Président du SNIFL Saint-Charles
Viticulture:	Fabrice RIEU, Président CIVR
Agriculture :	Bruno VILA, Secrétaire général de la FDSEA 66
Énergie :	Jean-Christophe BAROIN, directeur développement EDF
Tourisme :	Nicolas PEYPOCH, enseignant-chercheur Economie touristique
Nautisme :	Serge PALLARES, Fédération Française des ports de Plaisance,